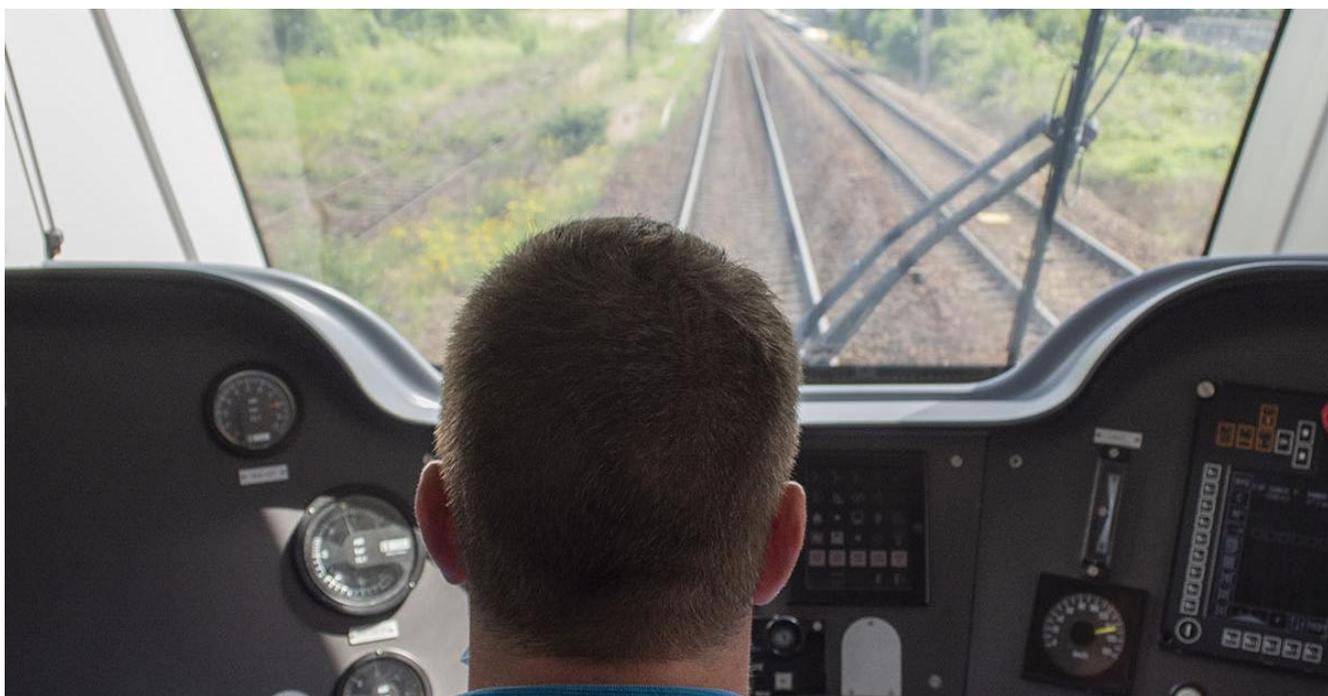


Bruxelles impose que les conducteurs de train des pays de l'UE apprennent l'anglais

écrit par Jules Ferry | 23 mai 2023



Au-delà de son caractère totalitaire, cette ahurissante décision donne à penser que la langue de l'union serait

l'anglais. Or l'Union européenne compte vingt-quatre langues officielles et la langue anglaise n'est reconnue que pour Malte et l'Irlande. Alors ?

L'attaque contre les nations se fait aussi par la langue.

On le voit avec cette affaire où de nouvelles règles sont décidées par Bruxelles, officiellement pour « unifier les réseaux de transport ».

Actuellement, les conducteurs doivent parler la langue du pays dans lequel ils travaillent.

Bruxelles va obliger les conducteurs de train de l'Union européenne à parler anglais, conformément aux « règles visant à unifier les réseaux de transport entre les États membres ».



Malgré les réticences de certains Etats membres de l'UE, **l'anglais a été officiellement choisi comme langue standardisée devant être obligatoirement utilisée par les conducteurs de train.**

Cette décision risque de contrarier les eurodéputés qui ont insisté pour que l'anglais soit banni à la suite du Brexit.

L'UE milite depuis plusieurs années en faveur d'un « **espace ferroviaire européen unique** » afin de faciliter les

déplacements entre les pays.

Mais les règles qui seront annoncées cet automne dans le cadre de la « directive sur les conducteurs de train » de l'UE stipulent que les conducteurs doivent posséder une compétence linguistique minimale dans chaque pays où ils travaillent.



Le député britannique conservateur John Penrose (photo) a déclaré tout sourire :

« Qui aurait pensé que notre influence dans l'UE serait plus grande maintenant que nous l'avons quittée ? »

Bien que la mise à jour de la directive sur les conducteurs de train ait été confirmée pour l'automne de cette année, des sources bruxelloises ont prévenu que la décision pourrait être retardée.

La résistance de membres tels que l'eurodéputé de Pologne et présidente de la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen, Danuta Hubner, a déclaré en 2016 que l'anglais ne devrait pas être reconnu. (...)

[Daily Mail](#)



Les plaques d'immatriculation, le drapeau, l'anglais...autant d'offensives pour imposer le concept de supranationalité qui s'oppose au principe de « souveraineté » d'un Etat, décrit dans l'article 3 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, et qui pose le principe que toute **souveraineté** réside essentiellement dans la **nation**, qui exerce un pouvoir suprême.



Le droit de l'Union européenne protège le multilinguisme, au travers de plusieurs textes de portée générale (Traité de

l'Union européenne, Traité sur le fonctionnement de l'Union, Charte des droits fondamentaux, Règlement du 15 avril 1958 portant fixation du régime linguistique), ainsi qu'au travers de textes propres à chaque institution. **Cependant un net recul du multilinguisme est apparu dans le fonctionnement des institutions européennes.** À l'oral, le personnel de la Commission impose l'anglais. **L'exemple vient d'en haut : la présidente Ursula von der Leyen a recours presque exclusivement à cette langue.** À l'écrit, le pourcentage des documents dont la langue source est le français est passé de **34% en 1999 à 3,7 % en 2019.** La chute des budgets d'interprétation/traduction démontre que la diversité linguistique n'est pas une priorité.

Source : Pierre Gusdorf – [Défense de la langue française](#)